

Téléphonie Mobile Fiche de synthèse Charte 2021

Informations générales :

Opérateur	Bouygues	Arrdt	11 ^{eme}
Nom de site		Numéro	T16810
Adresse du site	10 Bis rue Morand	Hauteur	R+6 (24.27m)
Bailleur de l'immeuble	Social 1001 Vies	Destination	Habitations
Type d'installation	Nouveau site 2G/3G/4G/5G (3500MHz) et partage de la fréquence 2100 MHz 4G/5G.		
Complément d'info	Six antennes sur trois azimuts Partage de la fréquence 2100MHz 4G/5G (faisceau fixe)		
Dossier soumis à Déclaration Préalable ou Permis de Construire ?			Oui

Calendrier de suivi du dossier

Date d'enregistrement à l'Agence d'Écologie Urbaine (J)	02/11/2021
Date d'envoi de la fiche de synthèse à la Mairie d'arrondissement	05/11/2021
Date limite de réponse de la Mairie d'arrondissement (J+2 mois)	02/01/2022

Objet de la demande

Motivation de l'opérateur	Dans le cadre de l'amélioration de la qualité de son réseau de radiocommunication, Bouygues envisage d'installer son relais de téléphonie mobile pour accueillir la 5G 3500MHz (et partage en 2100 MHz).		
Détail du projet	Ajout de 3 antennes pour les fréquences, 700MHz, 800MHz, 900MHz, 1800MHz, 2600MHz (2G/3G/4G) et 4G/5G (partage de la fréquence 2100 MHz) et de 3 antennes 5G (3500MHz) orientées vers les azimuts 345°, 95° et 185°.		
Distance des ouvrants	Entre 3m et 10m en dessous des antennes (Fenêtres)	Vis-à-vis (25m)	Néant
Estimation	2G/3G/4G/5G (2100) : 345° < 5V/m - 95° < 5V/m - 185° < 4V/m 5G (3500) : 345° < 5V/m - 95° < 3V/m - 185° < 5V/m		
Hauteur (HMA) des antennes	23.71m pour les antennes à faisceau fixe 24.31m pour celles à faisceau orientable		

Incidence visuelle

Description des antennes et intégration paysagère	Ce projet consiste à installer 6 antennes 3 à faisceaux fixes et 3 antennes à faisceaux orientables dans des fausses cheminées.
Zone technique	Les modules techniques de taille réduite et de couleur gris clair seront placés en pied d'antennes, invisibles depuis la rue.

Date : Avis de la Mairie d'arrondissement concernée :

Avis Mairie d'arrondissement :		Favorable <input type="checkbox"/>
		Défavorable <input type="checkbox"/>
Conformité de l'AEU en l'absence d'avis		Ne se prononce pas <input type="checkbox"/>

Carte du site au regard des établissements particuliers dans un rayon de 100m autour des antennes

Estimation des antennes à faisceaux fixes

Les estimations réalisées tiennent compte de la contribution de l'ensemble des antennes à faisceaux fixes de Bouygues Telecom présentées dans le présent document.

Nom et type	Adresse	hauteur	Situé dans le lobe principal de l'antenne émettrice* (Oui / Non)	Distance / antenne la plus proche	Estimation du niveau maximum de champ reçu, en V/m
Ecole Privé Saint Paul	81 Ter Rue Jean Pierre Timbaud 75011 Paris	R+ 3	Non	85,1	< 1
Accueil de jeunes enfants	3 Rue Morand	R+4	Non	68,7	< 2

*La valeur renseignée dans les colonnes d'estimations ci-dessous doit correspondre à l'entier naturel arrondi à la borne supérieure avec la notion < x.

Estimation des antennes à faisceaux orientables

Les estimations réalisées tiennent compte de la contribution de l'ensemble des antennes à faisceaux orientables (5G) de Bouygues Telecom présentées dans le présent document.

Nom et type	Adresse	Hauteur	Situé dans le lobe principal de l'antenne émettrice* (Oui / Non)	Distance / antenne la plus proche	Estimation du niveau maximum de champ reçu, en V/m *
Ecole Privé Saint Paul	81 Ter Rue Jean Pierre Timbaud 75011 Paris	R+ 3	Non	85,1	<1
Accueil de jeunes enfants	3 Rue Morand	R+ 4	Non	68,7	< 2



ESTIMATION DANS LES ÉTABLISSEMENTS PARTICULIERS <2V/M

Carte du site au regard des hauteurs d'immeubles dans un rayon de 25m autour des antennes



Simulation et conformité au seuil de la Charte en 2G/3G/4G/5G (2100 MHz)

Résultats de simulation des antennes à faisceaux fixes

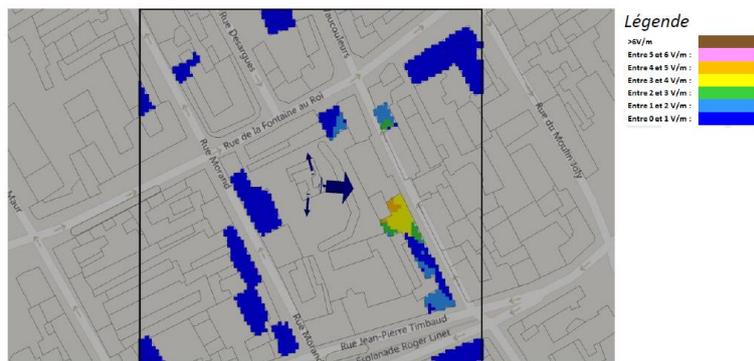
L'exposition maximale simulée pour le projet d'implantation de l'installation située 10 BIS RUE MORAND 75011 PARIS-11E--ARRONDISSEMENT est comprise pour les azimuts suivants :

	Azimut 345°	Azimut 95°	Azimut 185°
Niveau Maximal	entre 4 et 5 V/m	entre 4 et 5 V/m	entre 3 et 4 V/m
Hauteur	10.5 m	19.5 m	19.5 m

Le niveau maximal simulé à une hauteur de 1,50 m par rapport au sol est compris entre 0 et 1 V/m.

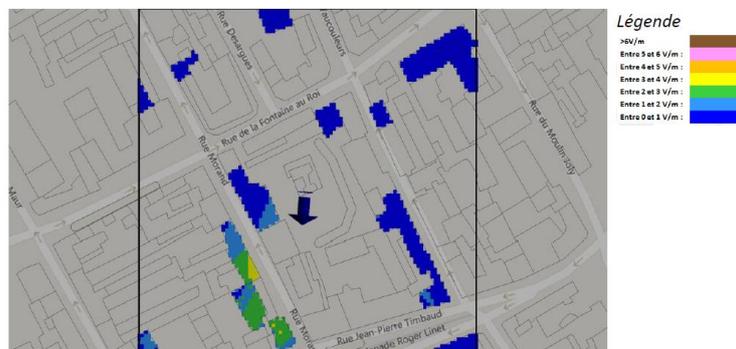
a. Azimut 95°

Pour l'antenne orientée dans l'azimut 95°, le niveau maximal calculé est compris entre 4 et 5 V/m. La hauteur correspondante est de 19.5 m.



b. Azimut 185°

Pour l'antenne orientée dans l'azimut 185°, le niveau maximal calculé est compris entre 3 et 4 V/m. La hauteur correspondante est de 19.5 m.



c. Azimut 345°

Pour l'antenne orientée dans l'azimut 345°, le niveau maximal calculé est compris entre 4 et 5 V/m. La hauteur correspondante est de 10.5 m.



SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

Simulation et conformité au seuil de la Charte en 5G (3500 MHz)

Résultats de simulation des antennes à faisceaux orientables

L'exposition maximale simulée pour le projet d'implantation de l'installation située 10 BIS RUE MORAND 75011 PARIS-11E--ARRONDISSEMENT est comprise pour les azimuts suivants :

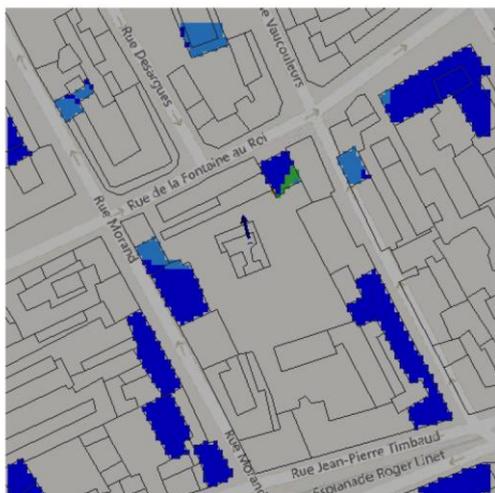
	Azimut 345°	Azimut 95°	Azimut 185°
Niveau Maximal	entre 4 et 5 V/m	entre 2 et 3 V/m	entre 4 et 5 V/m
Hauteur	19.5 m	13.5 m	19.5 m

Le niveau maximal simulé à une hauteur de 1,50 m par rapport au sol est compris entre 1 et 2 V/m.

SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

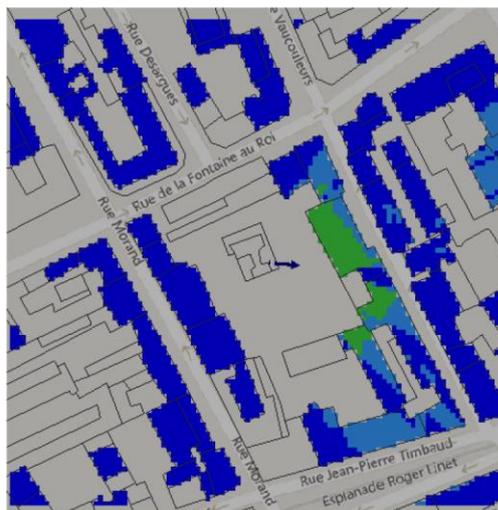
a. Azimut 345°

Pour l'antenne orientée dans l'azimut 345°, le niveau maximal calculé est compris entre 4 et 5 V/m. La hauteur correspondante est de 19.5m.



b. Azimut 95°

Pour l'antenne orientée dans l'azimut 95°, le niveau maximal calculé est compris entre 2 et 3 V/m. La hauteur correspondante est de 13.5m.



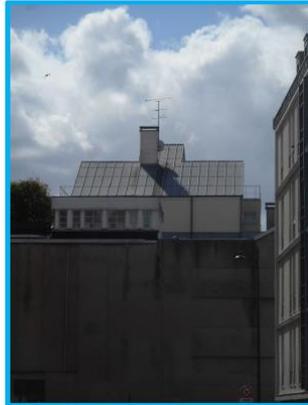
c. Azimut 185°

Pour l'antenne orientée dans l'azimut 185°, le niveau maximal calculé est compris entre 4 et 5 V/m. La hauteur correspondante est de 19.5m.



Vue des Antennes Avant/Après

Etat de l'existant :



Etat projeté : (Zoom)

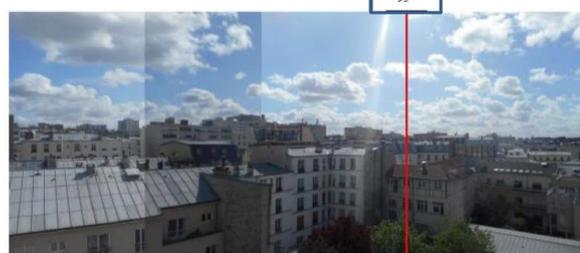


Vue des Azimuts

Azimut 345° :



Azimut 95° :



Azimut 185° :

